

N°  
2019-20

*Les Brèves*

*De Schwenheim*



*Notre avenir, Ensemble à Schwenheim*



COMMUNE DE SCHWENHEIM – 150 rue Principale  
Permanences : lundi 16h-20h mercredi 10h-12h Jeudi 15h-18h

@ cc-paysdesaverne.fr

mairie.schwenheim@wanadoo.fr



Commune de Schwenheim

☎ 03.88.70.20.48

# LE MOT DU MAIRE



Au seuil de cette nouvelle année, le Conseil municipal et moi-même vous présentons leurs meilleurs vœux de santé et de plénitude.

Que nous réserve cette nouvelle année ?

Cette question est dérangement. En effet, elle soulève bon nombre d'inquiétudes tant le climat international et national est particulièrement tendu.

Les vœux pour nouvel an, exprimés le 13 janvier dernier, ont été l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance, l'intolérable et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Ceci est encore plus vrai dans cette période de trouble. Les manifestations des gilets jaunes, depuis le mois de novembre 2018, nous interpellent également et mettent en évidence la division entre le peuple et les édiles.

C'est l'un des thèmes qui surgit le plus souvent parmi les accusations lancées par les gilets jaunes, un fossé serait creusé entre le peuple et les élites. Nous sommes le pays où les prélèvements sociaux sont les plus élevés. Néanmoins, nous avons la protection sociale que tout le monde nous envie. Oui, la France a besoin d'être réformée encore faut-il que ces réformes mettent les hommes et les femmes au cœur de celles-ci, qu'elles réduisent les inégalités et permettent à ceux qui travaillent de vivre correctement de leur salaire. Mais nous devons aussi réduire la dette et tout mettre en œuvre pour une transition écologique équitable.

Allons-nous léguer aux générations futures une planète au bord de l'asphyxie et un pays surendetté ? Il serait temps que les pays développés prennent conscience qu'il faudrait donner une place primordiale à l'environnement et cessé de surconsommer.

Faisons-nous tout ce qui est nécessaire pour laisser un monde vivable à nos successeurs ? Aménageons-nous avec équilibre nos territoires pour offrir la capacité aux Français de travailler et trouver des services là où ils vivent ? Donnons Aux Français une vision de leur avenir. Rendons la gamme des véhicules propres plus nombreux et moins coûteux.

A ce propos, je voudrai remercier tous les acteurs qui ont participé au grand débat national du 1er mars 2019.

Le climat actuel me conforte plus que jamais dans la certitude que la commune est utile en France. Le besoin de proximité, de solidarité et j'allais dire d'humanité n'a jamais été aussi prégnant.

C'est donc dans cet esprit que vos élus et agents communaux œuvrent jour après jour pour votre qualité de vie, avec des budgets de plus en plus contraints, mais en donnant le meilleur d'eux-mêmes, avec l'envie de servir et d'être utiles.

Je souhaite sincèrement remercier ceux qui s'engagent pour faire de notre village, une commune dynamique, conviviale, tournée vers l'avenir. L'action publique doit être collective. Chers amis, il me reste à conclure avec le plus important : vous souhaiter le meilleur pour l'année 2019.

Soyez heureux dans vos familles, soyez ambitieux dans vos projets et soyez tolérants et respectueux des autres et de votre environnement.

Victor Hugo disait : "Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu". Risquons-nous ensemble à le trouver.

Je tenais également à vous souhaiter de joyeuses fêtes de Pâques. Que ces fêtes se passent dans la joie et la gaieté. Le jour de Pâques est un jour Saint plein d'espoir, de fraternité et d'amour.

Joyeuses Pâques !

*Votre Maire,  
Gabriel OELSCHLAEGER.*



*Cérémonie des vœux du Maire - le 13 janvier*

*Photos de couverture :  
Fête des personnes âgées le 24 mars  
Cerisier du Japon en fleurs rue de Saverne*

# ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Révision du PLU - Approbation

**Considérant** que les résultats de l'enquête publique et la prise en compte des remarques des services et organismes associés nécessitent quelques modifications mineures du projet de PLU :

Evolution des limites entre les zones UJ, 2AU et UB ;

Evolution du zonage aux abords du Dorfgaben (limite entre la zone UJ et N) ;

Précisions apportées au règlement.

**Considérant** que le projet de PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé ;

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après avoir délibéré, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**APPROUVE** le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Cette approbation emporte approbation du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques tel que présenté sur le plan des Servitudes d'Utilité Publique annexé au Plan Local d'Urbanisme

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Le dossier de PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission au sous-préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité visées ci-dessus.

## Mise aux normes PMR de la salle polyvalente – mise à jour du chiffrage des travaux et planning prévisionnel

Le cabinet d'architecture ADRIAN BENEDICK nous a fait parvenir une mise à jour du chiffrage des travaux en ce qui concerne la mise aux normes PMR de la Salle polyvalente.

Ce nouveau montant s'explique par la mise en place de mesures de sécurité incendie et le déplacement d'appareillage sous escalier et local outillage.

Il est nécessaire de délibérer afin d'approuver les nouveaux montants et le calendrier des travaux, dont le démarrage est prévu le lundi 17 juin 2019.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après concertation, le Conseil municipal :

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** d'approuver le nouveau chiffrage des travaux pour un montant de 138 000€ HT

**APPROUVE** le calendrier des travaux pour un démarrage au 17 juin 2019.

**AUTORISE** Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

## Communauté de Communes du Pays de Saverne – Convention d'adhésion prestation paie

Depuis la fusion des ComCom de Marmoutier-Sommerau et de Saverne, la prestation paie continue d'être traitée par le service RH de la ComCom.

Il est nécessaire de signer la convention de cette prestation qui auparavant était gratuite, sous le régime de Marmoutier-Sommerau.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après concertation, le Conseil municipal :

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**APPROUVE** les termes de la convention de prestation paie entre la Communauté de Communes du pays de Saverne et la commune de Schwenheim selon le projet figurant en annexe ;

**FIXE** le tarif mensuel de la prestation paie à 7 euros par bulletin de paie édité ;

**DECIDE** d'autoriser Mr le Maire à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

### **Remplacement du véhicule communal**

Le véhicule communal "Renault Express" arrive en fin de vie, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Nous présentons ce soir une offre pour un "Renault Kangoo" pour un montant de 15 293.05€ HT avec reprise de 1 000€ pour l'ancien véhicule.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après concertation, le Conseil municipal :

**DECIDE** de demander d'autre devis pour un véhicule électrique / hybride ou un véhicule d'occasion, et de se renseigner si des subventions peuvent être accordées pour l'achat de véhicule "propre".

### **Acceptation chèque de Groupama – remplacement lampadaire accidenté au lotissement**

L'assurance Groupama a transmis le chèque concernant le dédommagement d'un lampadaire accidenté au niveau du lotissement.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après concertation, le Conseil municipal :

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ACCEPTTE** le chèque d'un montant de 1 711.20€ transmis par Groupama.

### **Divers**

#### **a) Communauté de Communes du Pays de Saverne – Modification des statuts**

Dans sa séance du 27 septembre 2018 la communauté de communes a approuvé le transfert du siège de la communauté de communes du 12 rue du Zornhoff à Saverne au 16 rue du Zornhoff à Saverne.

Le déménagement dans les nouveaux locaux est fixé au 1<sup>er</sup> mars 2019.

De ce fait il convient de mettre à jour les statuts de l'intercommunalité.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**APPROUVE** la modification des statuts décidée par le Conseil Communautaire du 7 février 2019, telle qu'elle figure ci-annexé.

#### **b) Demande de subventions**

Un habitant du village dont le fils scolarisé au collège de Marmoutier nous fait part d'une demande de subvention pour un voyage "classe de neige" organisé du 17 au 22 mars prochain.

Il apparaît que le collège ne fera plus de demande groupée pour ce type de demandes de subventions, il appartiendra aux parents d'en formuler la demande.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** de verser une subvention **individualisée** de (9€X6) soit 54 € par élève domicilié à Schwenheim dont les parents en auront formulé la demande, sous réserve de fournir une attestation de participation à ce voyage "classe de neige" du 17 au 22 mars 2019.

L'Association "Pro Patria" a également émis une demande de subvention de 100€ pour l'achat d'un drapeau.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

**Pour : 8**

**Contre : 1**

**Abstention : 3**

**DECIDE** de verser une subvention de 100€ à l'Association "Pro Patria".

### **c) Information – branchement de la Mairie à la fibre optique**

Schwenheim étant éligible à la fibre optique, la commune souhaite équiper la mairie à cette prestation.

A noter que les abonnements proposés sont nettement moins onéreux que l'abonnement internet et téléphone "Orange" actuel.

Un abonnement internet + téléphone du fournisseur Alsacien "Vialis" à été choisi, et sera souscrit prochainement.

➤ **Information au Conseil municipal** : [Vu](#)

### **d) Marché 2016-30 lot 4 Rue du Ruisseau – paiement du solde**

L'entreprise Diebolt TP a effectué les travaux de voirie rue du Ruisseau en 2016 correspondant au marché n°2016-30 lot n°4 conclu par la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau. Il est nécessaire de payer le solde de ce marché s'élevant à 12 952,94 euros.

D'après l'acte d'engagement, ces travaux devaient impérativement être achevés le 15 novembre 2016. La réception des travaux ayant été prononcée le 07 avril 2017, il aurait été prévu d'appliquer des pénalités de retard.

Le non respect du délai n'étant pas imputable à l'entreprise, Mr le Maire propose de ne pas faire appliquer les pénalités de retard prévues par le marché à l'entreprise Diebolt TP.

Après paiement du solde, la commune demandera le remboursement de ce paiement à la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** de payer le solde de ce marché s'élevant à 12 952,94 euros et de ne pas appliquer les pénalités prévues par l'acte d'engagement.

**DECIDE** de demander le remboursement de ce paiement de solde de marché à la Communauté de Communes du Pays de Saverne, le marché ayant été conclu par la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau qui possédait la compétence "voirie" avant fusion des Intercommunalités.



# Vie de la Commune

Pense à nous inscrire à la Mairie !



Nid rue de la Paix

## Arrivée/ Départ de la commune

Pour vous aider à "bien vivre" à Schwenheim, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Schwenheim,
- Que vous changiez de résidence au sein de la commune,
- Que vous décidiez de quitter la ville pour résider ailleurs,

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat de Mairie.

**ATTENTION** : une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur liste électorale !

## Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent se faire jusqu'au 30 mars pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir.

- Afin de vous inscrire sur les listes électorales rendez-vous au secrétariat de mairie muni :
  - D'une pièce d'identité,
  - D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

*De nouvelles cartes vous seront envoyées pour les prochaines élections !*



## Passeport biométrique / Carte Nationale d'Identité

Pour le renouvellement ou création des pièces d'identité, Il est désormais nécessaire depuis mars 2017, de se rendre en mairies équipées d'un dispositif de recueil :

- Saverne : 03 88 71 52 71
- Wasselonne : 03 88 59 12 12



Plus d'infos sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

**Les démarches s'effectuent uniquement sur rendez-vous.**

## Remerciement pour votre participation au recensement de la population

Les Agents recenseurs et la Commune souhaitent vous remercier pour le bon accueil que vous leur avez accordé lors de leur passage à votre domicile, à l'occasion du recensement de la population du début d'année.

## Pétards et feux d'artifices

Les pétards et feux d'artifices peuvent être très dangereux, tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou leur environnement.

Un début d'incendie s'est déclaré au 111 rue Principale au nouvel an, les propriétaires étaient heureusement chez eux et ont pu maîtriser les flammes.

Afin d'éviter de nouveaux départs d'incendies et/ou autres accidents corporels :

- Prendre toutes les précautions nécessaires
- Eviter de tirer des fusées au centre du village particulièrement à proximité de granges / bâtiments en bois ou contenant du foin.

## **Incivilités : déjections canines dans les rues**

Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ? Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens.

Si les chiens sont les bienvenus dans notre village, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent les trottoirs et participent à la prolifération des microbes.

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines.

Cela est particulièrement vrai pour la rue du Lavoir, rue de la Prairie et l'Impasse du Puits que les enfants et adultes ne peuvent plus emprunter tellement il y a de crottes de chiens.

Faisons un effort et pensons aux autres !



## **Stationnement des voitures**

Chaque jour, nous sommes informés oralement, par lettre, par mail, par photos, de la nuisance engendrée par le stationnement gênant des véhicules dans notre village et particulièrement sur la rue Principale.

Le stationnement gênant est un phénomène récurrent qui empoisonne la vie et crée une insécurité réelle permanente pour le piéton et particulièrement pour les enfants allant à l'arrêt-bus.

La loi impose la libre circulation sur les trottoirs et avant qu'un accident se produise, nous demandons aux riverains de garer leur voiture dans leur garage, cours ou stationner leur voiture sur la route sans empiéter sur le trottoir. Cela est primordial les jours de classe.

En cas de non respect, il faudra verbaliser les contrevenants ou mettre en place un dispositif matériel adapté visant à empêcher le stationnement.

### **Nous comptons sur votre civisme et votre respect envers les enfants !**

D'autre part, nous allons mettre en place, en collaboration avec les services de l'Équipement, des balises au niveau des passages pour piétons afin d'éviter le stationnement.

## **Travaux de mise aux normes d'accessibilité de la Salle Polyvalente**

L'appel d'offres pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la Salle Polyvalente a été lancé.

Le début des travaux est programmé à compter du lundi 17 juin jusqu'au début d'année 2020.

La salle sera donc fermée tout au long de cette période.



## Repas des Aînés le dimanche 24 mars



Comme chaque printemps, les Aînés sont chaleureusement conviés à un repas offert par la Commune à la Salle polyvalente.

Cette année, l'évènement s'est déroulé le 24 mars dans une ambiance conviviale et en présence de la Conseillère Départementale Mme ESCHLIMANN.

# COMMUNIQUÉS

## Aménagement foncier de Schwenheim et préservation de l'habitat naturel des chouettes chevêches

Lors du projet d'aménagement foncier (remembrement) de Marmoutier-Lochwiller-Schwenheim, la ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a préconisé diverses recommandations concernant notre secteur.

Ceci est particulièrement vrai pour la zone humide de Schwenheim, qui préserve un ensemble varié offrant "le gîte et le couvert" à bon nombre d'espèces, des sites de refuge, des lieux propices à la nidification, des reposoirs, des haies abritant des insectes et fruits dont se nourrissent les oiseaux.



Autre point important : la préservation de l'habitat naturel de nos chouettes chevêches.

La chouette chevêche est aussi appelée chevêche d'Athéna ou déesse aux yeux d'or. Elle fait partie des rapaces nocturnes les plus petits de France.

Elle est de taille d'un merle noir ou d'un pigeon, de couleur brun roux.

Elle est cavernicole c'est-à-dire elle habite les vieux arbres avec cavités (fruitiers, saules...), qu'elle utilise pour faire son nid (avril-mai).

La chouette chevêche fréquente les vergers traditionnels hautes tiges, les pâturages humides à saule têtard, les prairies fauchées et de pâtures pour y chasser à découvert.



A propos de saule têtard, n'oublions pas qu'il est un petit écosystème à lui tout seul. Arbre aux vertus médicinales et multiples usages (bois osier..), il faudrait qu'il soit aussi à la base d'une reconquête de la qualité du réseau hydrographique de l'Arrière-Kochesberg.



Le régime alimentaire de la chevêche d'Athéna est très varié : en hiver, il se compose principalement de petits rongeurs (campagnols, mulots, souris...) et en été d'invertébrés (chenilles, sauterelles, papillons, vers de terre, hannetons...), ce qui en fait un précieux allié à la fois du jardinier et de l'agriculteur.

Les effectifs de la chevêche sont en déclin dans de nombreuses régions françaises.

Au sein du terroir de l'Arrière-Kochersberg, la commune de Schwenheim occupe une place de première importance pour la chevêche : elle accueille en effet un noyau fort. Au dernier recensement, six couples étaient présents à Schwenheim pour une population totale de trente-trois couples dans l'Arrière-Kochersberg, ce qui représente environ 20% des couples.

Ce n'est pas un hasard car de belles surfaces herbagères persistent et la présence de vieux arbres avec des cavités permettent le maintien de la chevêche sur notre ban communal. L'apport de nichoirs artificiels a permis également de fidéliser les oiseaux reproducteurs.

Les jeunes chevêches nées à Schwenheim contribuent ces dernières années à hauteur de 25% dans le processus de recolonisation de tout l'Arrière-Kochersberg. Chaque couple est de ce fait précieux à l'échelle communale, par conséquent il faut préserver coûte que coûte son habitat.

Malheureusement, les évolutions de nos paysages font disparaître son habitat. Les causes de son déclin sont multiples :

- *disparition des haies, arbres et saules têtards.*
- *diminution des prairies permanentes.*
- *traitements phytosanitaires qui réduisent le nombre de proies disponibles.*
- *collisions routières, poteaux creux, abreuvoirs...*

La LPO considère que deux territoires occupés régulièrement par la chouette chevêche sont gravement menacés par le remembrement.

Que peut-on faire pour voir le chevêche encore longtemps hanter nos campagnes ?

- *entretenir les arbres têtards et les arbres fruitiers.*
- *conserver et planter des haies.*
- *sauvegarder les arbres morts.*
- *maintenir les prairies naturelles.*

La priorité devrait donc aller à la préservation de l'existant et il faut saluer et respecter les agriculteurs qui pensent à l'environnement.

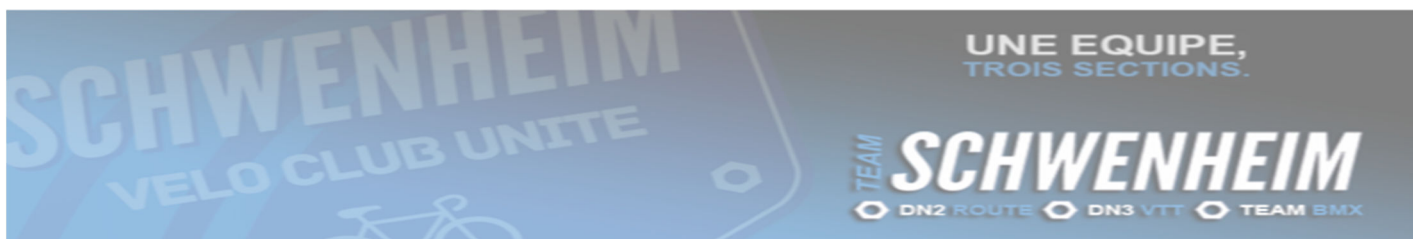
En guise de conclusion, je vous livre les paroles extraites pour le compte de la Fondation Nicolas Hulot :

"Tout cela nous redit combien chacun à son échelle, grande ou petite, peut apporter son coup de pouce à la réécriture de la place de l'homme dans la nature. Tout cela nous redit aussi, que nous ne sommes pas désarmés, que la volonté est moteur et que le sens de la responsabilité nous engage dans de meilleures voies".

Cette présentation de la chevêche a été réalisée suite aux différents courriers avec la LPO et à la réunion du 15 mars 2019 à laquelle ont assisté les personnes suivantes :

- *M. Benoît WASSMER, membre du comité scientifique de la LPO.*
- *M. Dominique BERSUDER, coordinateur du groupe sectoriel S'Heckel and de la LPO.*
- *Mme Michèle COMTE, PQPN dans le cadre de l'aménagement foncier.*
- *M. Jean-Claude GEISS, représentant LPO et citoyen de Schwenheim.*
- *M. Gérard BOSSU, responsable de l'aménagement foncier des trois communes et représentant le Département du Bas-Rhin.*
- *M. Gabriel OELSCHLAEGGER, Maire de Schwenheim et Président de l'Association foncière.*





Après avoir obtenu le label DN2 pour notre équipe Route en février, en mars c'est au tour de notre Team VTT de recevoir la confirmation de son label de Division Nationale 3. C'est une étape importante dans notre projet de développement de nos sections. Avec le Team BMX nous disposons maintenant de 3 groupes performance « Team Schwenheim »

Traditionnellement le mois de mars marque le début de la saison pour l'ensemble des sections du VCU Schwenheim.

Nos trois sections ont déjà brillé sur les courses régionale et nationale.

## Revue des résultats du mois de mars

### Team BMX :

#### Championnat Nord Est – Beaune (Bourgogne) – 10/03

Marion Viriat (pupille) – 2<sup>ème</sup>

Thibaut Netzer (benjamin) – 3<sup>ème</sup>

#### Championnat Nord Est – Vesoul (Franche Comté) – 17/03

Marion Viriat (pupille) – 2<sup>ème</sup>

**Léon Kerlen (poussin) – 1<sup>er</sup>**

Thibaut Netzer (benjamin) – 3<sup>ème</sup>

#### Coupe de France Manche 1&2 à Trégueux (Bretagne) - 23et24 mars

Kevin Chouet – 7<sup>ème</sup> manche 1



(en photo de gauche à droite notre 3 pilotes nationaux : Kenji Dard – Kevin Chouet – Nicolas Leyendecker)

## DN3 VTT

### Championnat de Bourgogne

– Macon – 25/03

**Pascal Kempf – 1<sup>er</sup>**

(Maillot rouge sur la photo)



## DN2 Route

### 25/03 - 36e Prix des Artisans de Wintershouse

**Vincent Mehn – 1<sup>er</sup>**

Martin DESCHATRES – 8<sup>ème</sup>

### 16/03 – GP des Carreleurs

Johan DE JONCKHEERE –

10<sup>ème</sup>

### 10/03 - GP de WITTENHEIM

Vincent Mehn – 5<sup>ème</sup>

## CYCLO

### 16/03 - GP D'ERSTEIN

Pass D3-D4 Daniel Tomasi

– 3<sup>ème</sup> (photo)

Pass D1-D2 Paul IACONO –

4<sup>ème</sup>



## PRESENTATION DES EQUIPES PERFORMANCE DU VCU SCHWENHEIM

Le vendredi 14 mars 2019, en présence des partenaires du club et de la presse régionale a eu lieu la présentation nos équipes Haut Niveau au sein de l'un des emblèmes du sport Alsacien, le stade de la Meinau.

Un très bon moment partagé, avec une visite du stade accompagné d'un repas dinatoire.



Team BMX et Equipe DN3 VTT



Equipe DN2 Route



Valeurs de la République Alsace Moselle - Pro-Patria



*Monsieur le Député Patrick HETZEL, le Maire de Schwenheim Gabriel OELSCHLAEGER et les membres de l'association Valeurs de la République vous invitent aimablement à la visite de l'Assemblée Nationale.*



*A l'issue une visite des Invalides et éventuellement du Musée de l'Armée est prévue en fonction du temps disponible, avec visite de la Cathédrale Saint Louis des Invalides, Musées et Tombeau de Napoléon.*

*Rendez-vous sur les Champs Elysées pour la cérémonie du Ravivage de la Flamme sur la Tombe du Soldat Inconnu*

Pour tout renseignement, [association.pro-patria@orange.fr](mailto:association.pro-patria@orange.fr) ou 06 59 05 50 99

Les inscriptions pour le déplacement en bus sont à formaliser aimablement dans les meilleurs délais par envoi d'un chèque de 60€/personne à l'ordre de « Association Pro-Patria », à déposer à la mairie pour Joseph Lerch après votre inscription. Date limite des inscriptions 17 Mai 2019, date du Concert Alsace-Moselle à l'Abbatiale Saints Pierre-et-Paul à Neuwiller les Saverne.



**29 Juin 2019**

*Dans l'attente de vos inscriptions, tous les membres de Pro-Patria vous souhaitent de joyeuses Pâques*

# Autres informations utiles



Infos SMICTOM :



Le règlement de déchèterie a été modifié comme suit :

## Pour les particuliers :

Un particulier est désormais autorisé à déposer jusqu'à 2 m<sup>3</sup> par jour (contre 1 m<sup>3</sup> auparavant), exceptionnellement 3 m<sup>3</sup> selon le taux de remplissage des bennes. Un passage est comptabilisé pour chaque m<sup>3</sup> entamé.

Le gardien est habilité à refuser un dépôt en cas d'indisponibilité de bennes ou contenants. Le prestataire de collecte organisera les rotations de bennes nécessaires pour que ce cas reste exceptionnel.

Un particulier peut déposer les déchets d'un autre usager s'il présente la carte de déchèterie de cet usager. Afin d'éviter les abus, une même personne ne pourra pas présenter plus de 2 cartes de déchèterie différentes.

## Pour les professionnels :

Un professionnel est autorisé à déposer des déchets dans la limite de 5 m<sup>3</sup> par jour, selon les tarifs définis.

## Réouverture du point déchets verts de Dettwiller

Le point déchets verts de Dettwiller rouvrira ses portes le lundi 21 janvier 2019, suite à des travaux de réaménagement. Désormais clôturé, il sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Attention, il sera **fermé les samedis après-midi de décembre à février**. Comme auparavant, vous pourrez y déposer des tontes, feuillages et branchages. Son accès est réservé aux usagers munis d'une carte d'accès du Smictom de la région de Saverne. Un passage sera décompté sur la carte d'accès pour chaque entrée. Nous vous rappelons que la carte d'accès destinée aux particuliers donne droit à 24 passages au total en déchèterie/au point déchets verts par an. A compter du 25e passage, chaque passage supplémentaire coûte 5 €, ce montant étant ajouté sur votre prochaine facture.

Attention à ne pas confondre le point déchets verts avec la société Vitacompost voisine qui accepte uniquement les déchets des professionnels.

Pour éviter de vous déplacer, nous vous invitons à broyer vos déchets verts en faisant par exemple appel à l'association Le bonheur est dans le pré ou à l'APH des Vosges du Nord ou encore en louant un broyeur auprès d'une entreprise spécialisée dans la location de matériel. Le Smictom propose par ailleurs des formations, de la documentation et des conseils sur le jardinage au naturel, le compostage et le zéro déchet.

## Pour toute question :

### **Smictom de Saverne**

10 rue du Zornhoff

67700 SAVERNE

Tél. : 03 88 02 21 84 -

[smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr)

[www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)





# Calendrier des manifestations

Les rendez-vous conviviaux des prochains mois :

## AVRIL

- 09 avril : Réunion préparatoire de la Journée Citoyenne à 19h30 - Salle polyvalente
- 13 avril : Journée Citoyenne, rendez-vous dès 8h30 - Salle polyvalente
- 10 avril : Don du Sang à 17h – Salle polyvalente
- 26 avril : Examen du certificat d'études primaires à 18h – Salle polyvalente

## MAI

- 1<sup>er</sup> mai : Marche avec repas organisée par la Croix-Bleue de Saverne 9h30 – Salle polyvalente
- 1<sup>er</sup> mai : Rallye touristique en voiture RD229 – Alpine Club de Moselle
- 08 mai : Commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale – Monument aux Morts à 11h
- 30 mai : Vélofecht organisé par le VCUS – diverses courses à partir de 13h
- 17 mai : Concert de solidarité par la Chorale des jeunes, la fanfare Ste Adelphe et la Chorale Ste Cécile de Schwenheim – 18h45 à l'Abbatiale Sts Pierre et Paul de Neuwiller-lès-Saverne
- 26 mai : Elections Européennes - Mairie

## JUIN

- 14 juin : Fête de la musique organisée par le FCS – Salle polyvalente
- 16 juin : Marché aux puces
- 29 juin : Mémoire et citoyenneté Ravivage de la Flamme – Paris Arc de Triomphe
- 30 juin : Rallye touristique en voiture RD229 – Alpine Club d'Alsace

## JUILLET

- 05 juillet : Fête de la récré des enfants organisée par l'association "À petits pas..."
- 13 juillet : Fête Nationale avec distribution des "Waecke" et lampions – Monument aux Morts à 19h30

## Blague Alsacienne...

A l'armée :

L'officier supérieur d'un camp alsacien fait l'appel :

- Louis Voltz ? Présent !
- Emile Quirin ? Présent !
- Isabelle Muller ?

Une voix grave répond : présent !

L'officier est un peu surpris et fait sortir Isabelle Muller du rang. Il s'agit d'un solide gaillard.

- Vous vous appelez Isabelle Muller ?
- Parfaitement !
- C'est un prénom féminin, comment est-ce possible ?
- C'est à cause de mon père, à la maternité. Quand on lui a demandé mon nom, il a répondu, avec son accent alsacien : "Y z'appelle Muller !"

# 5<sup>ème</sup> Journée Citoyenne

*De Schwenheim,  
Le 13 avril 2019*

Après le franc succès et la forte mobilisation des années passées, le Conseil Municipal a décidé de reconduire la Journée Citoyenne !

Le principe est simple : mobiliser les habitants dans un élan de civisme autour du projet d'amélioration de notre cadre de vie et ainsi favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues.

Cette journée développe les valeurs essentielles de la vie en société : l'entraide, la fraternité, le partage des compétences, la solidarité, le respect de l'espace public.  
C'est aussi un moment de rencontre pour les participants.

### Qui est concerné ?

Tous les habitants de SCHWENHEIM, des enfants aux grands-parents. Tout le monde peut apporter sa compétence et sa bonne volonté pour participer aux différents ateliers : il y en a pour tous les goûts.

### Quels sont les chantiers prévus ?

- Entretien espaces fleuris
- Nettoyage des lieux publics + cimetière juif
- "Carrés verts" Lotissement
- Borne incendie route de Saverne
- Arbustes croix route de Saverne
- Engazonnement + chemin Salle Polyvalente
- Repas : organisation du repas de midi
- Communication : reportage photos sur les chantiers
- Ateliers pour les enfants : préparation et encadrement.

Les chantiers ont lieu le samedi 13 avril 2019 dès 8h 30,  
Rendez-vous à la Salle polyvalente, déjeuner en commun à la salle.

### Comment vous inscrire ?

Choisissez votre atelier à l'aide du coupon ci-joint, puis déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail.

### Coupon d'inscription



(à retourner pour le 8 avril à la Mairie de Schwenheim)

Nom et prénom

.....

Adresse postale :

.....

Mail :

.....

Tel :

.....

Atelier(s) choisi(s) :

- Entretien espaces fleuris
- Nettoyage des lieux publics + cimetière juif
- "Carrés verts" Lotissement
- Borne incendie route de Saverne
- Arbustes croix route de Saverne
- Engazonnement + chemin Salle Polyvalente
- Repas : organisation du repas de midi
- Communication : reportage photos sur les chantiers
- Ateliers pour les enfants : préparation et encadrement.

Inscription au repas : oui - non.

Nombre de personnes : Adultes.....

Enfants .....

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisées dans les supports d'information de SCHWENHEIM (cochez la case).

Signature :

Toutes les personnes (inscrites ou non) intéressées par la **Journée Citoyenne** sont invitées à une réunion de préparation le :

**Mardi 9 avril 2019 à la Salle polyvalente de Schwenheim à 19h30.**

*Ce sera l'occasion, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire à cette initiative !*

Lors de cette réunion, nous mettrons en place l'organisation matérielle de cette journée citoyenne, les responsables des ateliers, la répartition des bénévoles dans les différents ateliers, le matériel à apporter etc...

Je remercie d'ores et déjà tous ceux et celles qui voudront bien apporter leur contribution.

Le Maire,  
Gabriel OELSCHLAEGER.